

**REGROUPEMENT DES INTERVENANTS ET
INTERVENANTES D'ORIGINE HAÏTIENNE**
3737, rue Monselet, Montréal-Nord (Québec) H1H 2B3
(438) 523-9652 / riioh.mtl nord@gmail.com

Montréal-Nord, le 28 octobre 2020

LETTRE OUVERTE

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île
Monsieur Antoine El-Khoury
Directeur général
550, 53e Avenue
Montréal (Québec) H1A 2T7

Envoi par courriel à antoine.elkhoury@csspi.qc.ca

Objet : Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île doit prendre ses responsabilités et sévir contre l'enseignant Vincent Ouellet et le directeur de l'École secondaire Henri-Bourassa

Monsieur le directeur général,

Au nom du Regroupement des intervenants et intervenantes d'origine haïtienne (RIIOH), nous vous faisons parvenir la présente en vue de vous informer de notre point de vue sur le sujet mentionné en rubrique.

C'est avec fermeté que nous, les membres du RIIOH, exprimons que l'institution publique que vous dirigez, soit le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'île, doit respecter la procédure d'enquête concernant l'enseignant Vincent Ouellet de l'École Henri-Bourassa. À lumière des éléments obtenus sur le sujet et au regard de la **Loi sur l'instruction publique**, nous soulignons dans ce cadre des actes de *violence* et d'*intimidation* auprès des élèves actuels mais aussi d'anciens élèves ayant fréquenté l'École Henri-Bourassa, le CSSPI doit suspendre cet enseignant au moins, jusqu'à la conclusion de votre enquête qui est en cours sur le sujet.

D'ailleurs, l'enseignant Ouellet n'est pas à ses premières offenses verbales et physiques contre des élèves racisés de l'École secondaire Henri-Bourassa. Les témoignages dont plusieurs à visages découverts en témoignent.

De plus, le directeur de l'École secondaire Henri-Bourassa a eu connaissance des actes de violence et d'intimidation répétés, envers les élèves racisés et n'aurait pris aucune disposition au sein de l'établissement. Il faut lui donner une mise en garde sévère également pour qu'il prenne ses responsabilités quand de tels gestes sont posés par des personnes sous son autorité.

En 2020, notre société québécoise qui ne valorise pas ces comportements non citoyens doit rétablir l'ordre dans le vivre ensemble.

